 



**Appel à participation – Concours national**

**Ma thèse en 180 secondes – MT180 – Edition 2022**

|  |
| --- |
| Le concours Ma thèse en 180 secondes (MT180) a été initié au Québec en 2012 par l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).  En 2022, l'AUF soutient l'organisation du concours dans 33 pays : Albanie, Algérie, Arménie, Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Côte d’ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Géorgie, Haïti, Hongrie, Kenya, Liban, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Moldova, Mozambique, Niger, Ouganda, RD Congo, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Serbie, Togo, Tunisie et Ukraine.  Une finale nationale sera organisée à Djibouti le 21 juin 2022, à l’Université de Djibouti.  Les organisateurs souhaitent tenir le concours en présentiel. Si toutefois, la situation sanitaire ne le permet pas, le concours sera orienté vers un événement hybride ou en ligne.  Le présent document constitue un résumé du règlement adopté par le comité international du concours. Le règlement complet est disponible sur demande auprès de l'AUF. |

Le concours « Ma thèse en 180 secondes - MT180 » est un événement qui se déroule sur scène et devant un public et a pour but la présentation des travaux de recherche à l'oral, dans un langage accessible au grand public, en 3 minutes.

C'est une compétition francophone ayant pour valeurs et missions principales :

* de mettre en lumière la relève scientifique dans toutes les disciplines ;
* d’encourager les jeunes chercheurs à vulgariser leurs travaux de recherche ;
* de les sensibiliser à l’importance du dialogue entre les sciences et la société ;
* de leur offrir un contact direct avec le public ;
* de leur permettre de réseauter avec des chercheurs d’autres disciplines et d’autres pays, tout en valorisant la langue française ainsi que de favoriser l’ouverture à d’autres publics, d’autres rencontres, d’autres cultures.

Créé par l’AFCAS en 2012, le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours Three minutes thesis (3MTMD) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l’Université du Queensland, en Australie.

**I - Esprit et objectifs du concours**

Si l’événement se déroule dans une ambiance conviviale et décontractée, les présentations de MT180 rencontrent les plus hautes normes de qualité, tant sur l’aspect scientifique qu’en termes de vulgarisation et de communication avec le grand public.

À travers l’organisation de cette compétition destinée au grand public francophone, les institutions participantes atteignent les trois objectifs suivants :

* Permettre aux jeunes chercheurs de toutes disciplines d’acquérir et démontrer de solides compétences transversales en vulgarisation et en communication, et ainsi contribuer à l’établissement d’une génération de chercheurs qui seront aussi des acteurs au sein de la société, capables d’établir des liens avec les citoyens, les enseignants, les décideurs, les entreprises ou encore le jeune public ;
* Soutenir les jeunes chercheurs dans leur travail et dans la mise en valeur de leur recherche ;
* Établir des relations durables entre les doctorants, dès le début de leur carrière, au-delà des frontières et dans toute la Francophonie.

**II - Critères d’admissibilité des jeunes chercheurs participants**

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d’admissibilité suivantes :

* être inscrits ou avoir été inscrits dans un établissement d’enseignement supérieur ou de recherche à Djibouti dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d’une thèse (Ph. D.) ou avoir obtenu leur doctorat au cours des 24 mois précédant la finale internationale ;
* présenter un état d’avancement suffisant du projet de recherche doctoral (à partir de la fin de la deuxième année de thèse) ;
* ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d’une finale nationale de MT180 précédente ;
* être disponibles et présents à la finale nationale et aux activités qui y sont reliées pour représenter l'établissement où ils sont inscrits en thèse ;
* être capables de s'exprimer en français.

Le nombre de participants à la finale nationale de Djibouti est limité à 15 doctorants.

Les doctorants en cotutelle de thèse dans deux pays organisant une finale MT180 nationale devront choisir le territoire dans lequel ils souhaitent participer au concours dès le début du processus d’inscription, s’y tenir jusqu’à la finale internationale, et ce dans le respect du calendrier du pays dans lequel ils se présentent. Leur choix sera final et non modifiable.

Ce n’est donc pas la nationalité des doctorants qui est prise en compte pour leur participation à la finale internationale de MT180, mais bien le pays de l’institution dans laquelle ils sont inscrits (ou ont été inscrits) pour effectuer leur doctorat.

**III - Critères d’évaluation**

Les prestations des doctorants participants à la finale nationale seront évaluées par un jury d’experts. Le jury sera constitué d’au moins 3 membres et inclura une personne spécialiste de la communication.

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorants selon trois grands critères :

* Talent d’orateur et implication
  + Vulgarisation
  + Structuration de l’exposé
  + Coup de cœur

**VI - Formation proposée aux candidats**

Une formation à la communication orale sera proposée aux doctorants intéressés par la participation au concours afin de les aider à préparer leur prestation. Cette formation sera organisée par l’AUF.

**VII – Calendrier**

20 mars 2022 : Lancement de l'appel à participation

20 avril 2022 : Clôture de l’appel à participation

avril/mai 2022 : Cycle de formation

21 juin 2022  : Finale nationale, Djibouti

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Fiche d'inscription au concours**  **Ma thèse en 180 secondes – MT 180**  **Finale nationale - Djibouti** |
| Photo du candidat |  |
| Identité du candidat : | |
| Prénom et nom :  Nationalité :  Adresse :  Téléphone :  Courriel : | |
| Thèse : | |
| Université représentée :  Titre de la thèse :  Date première inscription :  Date de soutenance : | |

**Merci de joindre à la fiche d'inscription :**

I – Justificatif d'inscription en thèse pour l'année 2021/2022 ou 2020/2021 ;

II – Photocopie de la carte d’étudiant de l’établissement du candidat à Djibouti ;

III – Pour les docteurs : le rapport de soutenance ainsi que les comptes rendus des rapporteurs.

**A envoyer avant le 30 avril 2022 à l'adresse :** **mireille.el-rayess@auf.org**